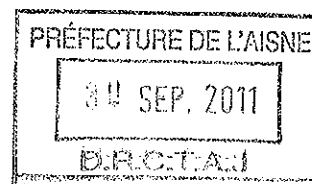


DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE  
DU CONSEIL GENERAL

Réunion du lundi 26 septembre 2011



Présidence de M. Yves DAUDIGNY

Etaient présents : C. BLERIOT, J.C. CAPPELE, M. CARREAU, M. COLLET, Y. DAUDIGNY, T. DELEROT, J.C. DUMONT, G. FOURRE, N. GENTEUR, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, M. LAVIOLETTE, P.M. LEBEE, M. LEFEVRE, T. LEFEVRE, E. MANGIN, F. MATHIEU, F. MEURA, M. POTELET, R. RENARD, A. RIGAUD, B. RONSIN, E. TEMPLIER, J.J. THOMAS, T. THOMAS, A. VENET

Excusés : D. CUVELIER, F. MARTIN, H. MUZART

Autres absents : —

**RAPPORT N° 006**

**Aménagement Foncier Rural - Institution de la Commission  
Communale d'Aménagement Foncier de THENELLES**

La Commission Permanente du Conseil général,

Vu le rapport N° 006,

Vu la délibération du Conseil général en date du 4 juillet 2011, relative au rapport n° 650, portant délégations d'attribution en application des dispositions de l'article L. 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide l'institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de la commune de THENELLES et mandate le Président du Conseil général pour la mise en œuvre de la procédure de constitution de cette Commission.

Pour le Président du Conseil général  
et par délégation,  
Le Directeur Général des Services,

Patrick BASTIEN